

Des entrepreneuses plus nombreuses dans le rural mais moins bien rémunérées

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 101 • Juillet 2022



En Bourgogne-Franche-Comté, un tiers des entrepreneurs sont des femmes, une part en augmentation ces dernières années. Six entrepreneuses sur dix sont à la tête d'une entreprise classique qui leur procure en moyenne un revenu de 2 700 euros net par mois. Les microentrepreneuses ont en revanche une activité bien moins rémunératrice, 420 euros par mois. Près de la moitié d'entre elles ont également un emploi salarié. Lorsque l'entreprise est située dans l'urbain, les entrepreneuses dégagent des revenus moyens une fois et demi plus élevés que dans le rural.

Elles sont agricultrices, commerçantes, fabricantes de bijoux, infirmières libérales, médecins de ville ou encore restauratrices. Elles ont au moins un point en commun : être à la tête de leur propre entreprise. En Bourgogne-Franche-Comté, un tiers des **entrepreneurs** sont des femmes en 2019. Elles sont ainsi 46 900 à exercer une activité non-salariée. Elles se distinguent des salariées par l'absence de contrat de travail et agissent en toute indépendance. Elles peuvent travailler seules ou employer une ou plusieurs personnes.

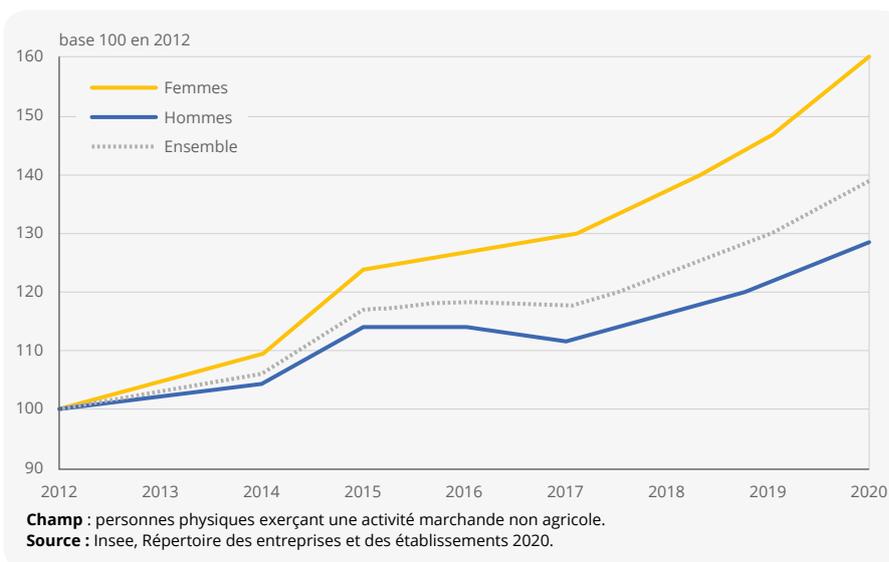
De plus en plus de cheffes d'entreprise

Entre 2012 et 2020, le nombre de cheffes d'entreprise a augmenté de 60 % en Bourgogne-Franche-Comté, un peu moins qu'au niveau national (+ 67 %) ► **figure 1**. Sur cette période, la part de femmes parmi les dirigeants d'entreprise croît cependant plus vite dans la région (+ 5 points) qu'au niveau national (+ 2 points). Pour réduire les inégalités entre les femmes et les hommes et lever les freins à la création d'entreprise par

les femmes, les politiques publiques mises en place se renforcent. Dans la région, un plan d'actions régional pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat des

femmes a été signé par l'État, Bpifrance et le Conseil Régional. Il vise notamment à mettre à disposition une offre d'accompagnement favorable à la création-reprise et à la

► 1. Évolution du nombre d'entrepreneurs selon le sexe en Bourgogne-Franche-Comté



En partenariat avec :

croissance de leurs entreprises. Une attention particulière est apportée aux territoires fragiles.

En Bourgogne-Franche-Comté comme en France, les créations d'entreprise du secteur marchand non agricole entre 2012 et 2020 sont portées par la progression de l'**entreprise classique** individuelle et plus récemment par celle de la **microentreprise**. Cette dernière s'est fortement développée grâce à la simplification des formalités à la création ainsi qu'au doublement, en 2018, du **plafond de chiffre d'affaires** ouvrant droit à ce statut. Elle bénéficie également de l'uberisation de l'économie et du développement des services aux particuliers.

Six entrepreneuses sur dix sont à la tête d'une entreprise classique

Parmi l'ensemble des entreprises détenues par des femmes dans la région, 29 500 sont des entreprises classiques, soit 63 % ► **figure 2**. La majorité d'entre elles est constituée d'entreprises individuelles. Les autres sont des sociétés à responsabilité limitée (SARL) dont la gérante est majoritaire.

Un tiers des entrepreneuses à la tête d'une entreprise classique exercent dans les activités de services comme la coiffure, les activités juridiques ou la restauration traditionnelle. Elles sont également très présentes dans le domaine de la santé (30 %), notamment en tant qu'infirmières, sages-femmes ou médecins généralistes. Par ailleurs, près de 20 % ont une activité agricole, principalement dans l'élevage de bovins, la polyculture, la culture de vigne ou la culture de céréales. Les cheffes d'entreprise classique dirigent des entreprises assez anciennes, dont plus de la moitié ont 10 ans et plus. Celles ayant démarré leur activité récemment sont à la tête d'entreprises aussi pérennes qu'au niveau national. Près de 60 % des structures créées 5 ans auparavant sont toujours actives.

Le **revenu non-salarié** moyen des dirigeantes d'entreprise classique s'établit

► 2. Caractéristiques des entrepreneuses selon la catégorie d'entreprise détenue en Bourgogne-Franche-Comté

	Classique	Microentreprise	Ensemble
Nombre d'entrepreneuses	29 500	17 400	46 900
Âge moyen (en années)	47	44	46
Part ayant créé leur entreprise il y a moins de 5 ans (en %)	24	57	36
Part ayant parallèlement un emploi salarié (en %)	16	42	26

Source : Insee, Base non-salariés 2019.

► 3. Montant des revenus nets moyens des entrepreneuses selon le type d'activité et la catégorie d'entreprise détenue en Bourgogne-Franche-Comté

	Monoactivité ⁽¹⁾		Pluriactivité ⁽²⁾		Ensemble Revenu non-salarié (en euros par mois)
	Revenu non-salarié (en euros par mois)	Revenu non-salarié (en euros par mois)	Revenu global ⁽³⁾ (en euros par mois)	Part du revenu non-salarié dans le revenu global (en %)	
Classique	2 910	1 900	2 970	64	2 740
Microentreprise	540	300	1 320	23	420

⁽¹⁾ sans activité salariée en parallèle.

⁽²⁾ avec une activité salariée en parallèle.

⁽³⁾ cumul des salaires perçus et des revenus nets de l'activité non-salariée.

Source : Insee, Base non-salariés 2019.

à 2 700 euros net par mois. Ce revenu moyen présente cependant de fortes disparités avec un tiers des entrepreneuses gagnant moins de 1 200 euros net par mois et un autre tiers percevant plus de 3 000 euros. La pluriactivité demeure peu fréquente. Seules deux cheffes d'entreprise classique sur dix exercent également un emploi en tant que salariée.

Cet emploi est un complément de revenu qui participe en moyenne à 36 % de leur **revenu global d'activité** ► **figure 3**. Ces entrepreneuses pluriactives ont ainsi des revenus globaux comparables aux femmes n'ayant qu'une activité non-salariée, environ 2 900 euros net en moyenne par mois.

Microentrepreneuses : une sur deux est également salariée

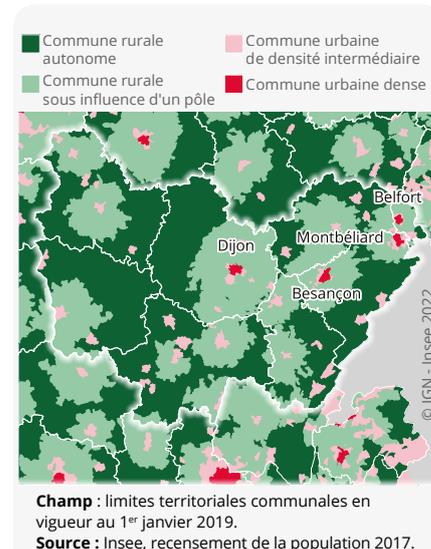
Au nombre de 17 400, les microentrepreneuses représentent 37 % des femmes non-salariées de la région. La très grande majorité d'entre elles travaillent dans les services, notamment ceux destinés aux particuliers comme les soins de beauté, la coiffure ou bien d'autres services personnels (toiletage, tatouage, etc.). Elles sont relativement plus présentes dans ce type d'activité que

les dirigeantes d'entreprise classique. Elles exercent également davantage dans la fabrication artisanale, en particulier dans la fabrication de bijoux et de vêtements. Elles sont à l'inverse beaucoup moins présentes dans les métiers de la santé (11 %), les activités autorisées sous le statut de microentreprise étant limitées.

La majorité des microentreprises dirigées par des femmes ont été créées il y a moins de 5 ans. Les entreprises sous ce statut n'ont pas forcément vocation à être pérennes. Au-delà d'un certain chiffre d'affaires, elles doivent changer de statut et devenir une entreprise classique.

Cette limitation du chiffre d'affaires contribue sans doute à ce que les femmes à la tête d'une microentreprise aient des revenus non-salariés très faibles, 420 euros

► 5. Répartition des communes de Bourgogne-Franche-Comté selon leur densité



► 4. Caractéristiques des entrepreneuses selon la catégorie d'entreprise détenue et le type de territoire en Bourgogne-Franche-Comté

	Nombre	à la tête d'une entreprise classique		à la tête d'une microentreprise	
		Part parmi l'ensemble des entrepreneuses (en %)	Part ayant parallèlement un emploi salarié (en %)	Part parmi l'ensemble des entrepreneuses (en %)	Part ayant parallèlement un emploi salarié (en %)
Rural autonome	13 200	65	17	35	42
Rural sous influence d'un pôle	13 300	59	19	41	49
Urbain de densité intermédiaire	12 800	65	16	35	47
Urbain dense	7 600	62	21	38	53
Ensemble	46 900	63	18	37	47

Source : Insee, Base non-salariés 2019.

net par mois en moyenne. Pour les femmes sans emploi, la microentreprise peut constituer une réponse à un impératif de revenus. Elle peut être aussi un moyen d'entrer sur le marché du travail en créant son propre emploi, en particulier pour les jeunes adultes. Comme pour les cheffes d'entreprise classique, la décision d'entreprendre peut être facilitée par le développement de politiques sociales comme l'aide à l'accueil et à la garde de jeunes enfants.

Près de la moitié des microentrepreneuses exercent une activité salariée en parallèle. Elles sont tout aussi nombreuses à la pratiquer à temps partiel qu'à temps complet. Leur activité salariée représente alors en moyenne 77 % de leur revenu global d'activité. Celui-ci reste malgré tout relativement faible. Pour une microentrepreneuse pluriactive sur deux, il est de moins de 1 200 euros net en moyenne par mois, soit un peu moins que le Smic.

Un certain nombre de microentrepreneuses pluriactives occupent probablement déjà un emploi salarié avant de se lancer dans l'entrepreneuriat. Leurs motivations peuvent être liées à un souhait de reconversion professionnelle et d'autonomie, à l'expression d'une passion, à un choix de vie ou pour concilier vie familiale et vie professionnelle.

Des revenus non-salariés plus faibles dans le rural

En Bourgogne-Franche-Comté, plus de la moitié des entreprises dirigées par des femmes sont implantées dans l'espace rural ► figures 4 et 5. Ces entrepreneuses exercent en majorité dans les services ou dans les activités paramédicales ► figure 6. Elles travaillent notamment dans les services aux particuliers tels que la coiffure et les soins de beauté. Elles sont également infirmières libérales ou psychothérapeutes. Dans ces territoires ruraux, les revenus dégagés par l'activité non-salariée des entrepreneuses sont en moyenne de 1 600 euros net mensuels.

L'espace rural autonome est composé des communes les moins peuplées et les plus isolées de la région. Il concentre la plus grande part de gérantes de SARL (31 %), qui sont majoritairement des exploitantes agricoles. Dans cet espace, les entreprises sont plus anciennes que dans les autres territoires. Les femmes qui les dirigent sont relativement plus âgées. Installées loin des grands pôles d'emploi, elles ont moins souvent une activité complémentaire salariée.

En revanche, dans les communes rurales sous influence d'un pôle d'activité, les entreprises sont plus récentes. Les entrepreneuses exercent davantage

sous le statut de microentreprise (41 %). Elles ont également plus souvent une activité salariée en parallèle. Celle-ci leur rapporte alors 60 % de l'ensemble de leurs revenus d'activité, une part plus importante que dans le reste de la région.

Dans l'urbain, une majorité d'entreprises classiques aux activités plus rémunératrices

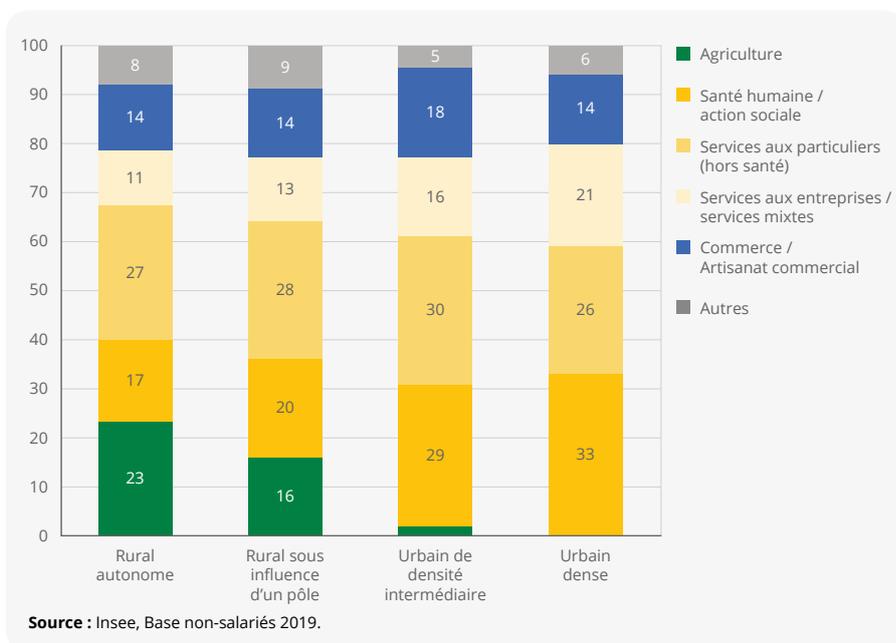
Globalement, plus le territoire est urbanisé, plus les revenus non-salariés des entrepreneuses sont élevés.

Les revenus non-salariés moyens des entrepreneuses sont une fois et demi plus élevés dans l'espace urbain que dans le rural. Ces écarts sont dus au fait que les entreprises classiques

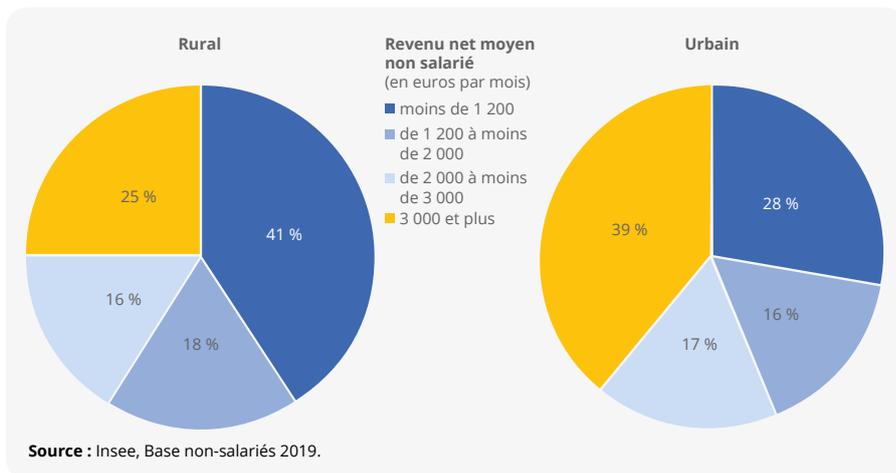
génèrent des revenus plus élevés dans l'urbain ► figure 7. D'une part, les entrepreneuses y sont plus souvent à la tête d'entreprises individuelles. Or, sous ce statut, les revenus générés sont plus élevés que sous ceux de gérante de SARL ou de microentrepreneuse. D'autre part, l'espace urbain polarise des métiers plus rémunérateurs notamment dans la santé (dentistes, médecins spécialisés, etc.), les services aux entreprises (activités juridiques, agents et courtiers d'assurance) ou encore le commerce (produits pharmaceutiques, tabac, journaux).

Bien que l'activité non-salariée soit en moyenne plus rémunératrice dans l'espace urbain, elle rapporte cependant moins de 1 200 euros net par mois à la moitié de ses entrepreneuses.

► 6. Secteur d'activité des entrepreneuses selon le type de territoire en Bourgogne-Franche-Comté



► 7. Répartition des cheffes d'entreprise classique selon le niveau de revenu non-salarié et le type de territoire en Bourgogne-Franche-Comté



► Encadré – Les femmes plus souvent que les hommes à la tête de microentreprises

Dans la région, les hommes à la tête d'une entreprise sont davantage installés dans l'espace rural que les femmes. Ils entreprennent plus souvent dans l'agriculture (23 %), la construction (17 %) et le commerce (17 %). Ils ne sont en revanche que 13 % dans les services aux particuliers et 7 % dans la santé, secteurs où les entrepreneuses sont particulièrement présentes. Les hommes sont plus souvent employeurs car ils exercent dans des secteurs d'activité qui le nécessitent davantage.

Les femmes sont plus souvent microentrepreneuses que leurs homologues masculins. Elles sont donc à la tête d'entreprises plus récentes et exercent plus souvent une activité salariée parallèle à temps partiel. Globalement, les femmes entrepreneuses ont en moyenne 46 ans, les hommes à peine un an de plus. Les revenus de leur activité non-salariée sont cependant plus faibles. Avec ou sans salaire complémentaire, elles gagnent en moyenne chaque mois 600 euros de moins que les hommes.

Caractéristiques des entrepreneurs selon le sexe en Bourgogne-Franche-Comté

	Type d'entreprise détenue (en %)		Ancienneté de l'entreprise détenue (en %)		Entrepreneurs				
					Part d'employeurs (en %)	Part ayant une activité salariée en parallèle (en %)		Revenu net moyen (en euros par mois)	
	Microentreprise	Entreprise classique	Moins de 5 ans	10 ans et plus		À temps complet	À temps partiel	Non salarié	Global*
Femmes	37	63	36	40	20	12	13	1 870	2 160
Hommes	28	72	27	52	29	14	5	2 440	2 770
Ensemble	31	69	30	48	26	14	8	2 240	2 560

* cumul des salaires et des revenus de l'activité non-salariée.

Source : Insee, Base non-salariés 2019.

Moins présentes que dans le rural, les gérantes de SARL emploient cependant plus souvent du personnel. C'est particulièrement le cas dans les territoires de **densité intermédiaire** constitués des pôles d'activités importants de la région comme Mâcon, Chalon-sur-Saône, Nevers ou Auxerre. Lorsqu'elles exercent dans les communes urbaines **densément peuplées** que sont Dijon, Besançon, Belfort

et quelques communes de leurs banlieues, elles emploient en moyenne davantage de salariés.

Dans ces territoires les plus denses de la région, les entrepreneuses sont relativement jeunes. Un tiers exerce une activité salariée en parallèle. La part d'entreprises créées il y a moins de 5 ans est la plus importante. Ce sont alors majoritairement des microentreprises. Celles-ci sont dirigées par

des femmes qui exercent, pour 60 % d'entre elles, une activité salariée en parallèle. ●

Régine Bordet-Gaudin,
Caroline Logeais (Insee)



Retrouvez plus de données en
téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Cette publication étudie le nombre et le profil des non-salariés, appelés également **entrepreneurs**. À l'inverse des salariés, ces derniers ne possèdent ni contrat de travail, ni lien de subordination juridique permanent à l'égard d'un donneur d'ordre. Les dirigeants salariés, peu nombreux dans la région, sont exclus du champ.

Une **entreprise classique** est une entreprise individuelle hors microentreprise ou une société à responsabilité limitée (SARL) dirigée par un gérant majoritaire.

Une **microentreprise** est une entreprise individuelle qui relève du régime fiscal de la microentreprise et qui bénéficie du régime micro-social simplifié.

Un microentrepreneur doit respecter un **plafond de chiffre d'affaires**. Depuis 2018, celui-ci est de **176 200 euros par an** pour les activités de vente de biens et prestations d'hébergement ou de **72 500 euros par an** pour les prestations de services et les activités libérales.

Le **revenu non-salarié** repose sur le revenu professionnel imposable, après réintégration de certains allègements fiscaux et des cotisations sociales facultatives.

Pour un chef d'entreprise pluriactif, le **revenu global d'activité** est composé des revenus issus de son activité non-salariée et des salaires perçus.

Les communes sont regroupées en quatre types de territoires selon des critères de densité et de nature fonctionnelle. Selon la grille de densité communale, l'**espace urbain** est divisé en communes **densément peuplées** et en communes de **densité intermédiaire**. L'**espace rural** correspond aux communes peu denses et très peu denses. Il est de plus divisé en fonction du degré d'influence du pôle avoisinant. Le **rural sous influence** appartient ainsi à une aire d'attraction des villes de plus de 50 000 habitants contrairement au **rural autonome**.

► Sources

La **base des non-salariés** renseigne sur le nombre de non-salariés, leurs caractéristiques, leurs revenus et leur éventuelle activité salariée complémentaire.

Le **Répertoire des entreprises et des établissements** est le système d'information pour la diffusion et l'étude de la démographie des entreprises et des établissements. Il permet de connaître le stock et les créations d'entreprises.

► Pour en savoir plus

- **Ville H., Brion D.**, « En Bourgogne-Franche-Comté, un tiers des entrepreneurs sont des femmes, à la tête de structures aussi pérennes que celles des hommes », *Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté* n° 105, juin 2020.
- **Lèbre P-S., Leseur B., Brion D.**, « En Bourgogne-Franche-Comté, six entreprises sur dix passent le cap des cinq ans » *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 24, octobre 2017.
- **Escandon E.**, « Femmes et entrepreneuriat », Les études du Conseil économique, social et environnemental, octobre 2020.
- « La place des femmes dans le paysage de la création d'entreprise », site Bpifrance.

